



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 juillet 2012.

Mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec **CM=CIC Securities**

POWEO annonce avoir confié à CM-CIC Securities la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie établie par l'AMAFI et approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 21 mars 2011.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, effectif dès le 2 juillet 2012, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 23 058 titres,
- 203 126,07 € en espèces.

Au préalable POWEO et la société SG Securities avaient mis fin au contrat de liquidité signé en date du 1^{er} juillet 2009, avec effet au 29 juin 2012 au soir.

A cette date les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 23 058 titres,
- 203 126,07 € en espèces.

A propos de POWEO

Opérateur alternatif d'électricité et de gaz en France, POWEO fournit de l'énergie ou des services d'efficacité énergétique et environnementaux à près de 330 000 sites clients. L'action POWEO est cotée en continu sur Euronext Paris, compartiment Alternext (ALPWO / FR0004191674). Pour plus d'informations, merci de consulter le site Internet : groupe.poweo.com.

Relations Presse

Ivan Roussin, Directeur de la Communication - ivan.roussin@poweo.com - Tél +33 (0)6 19 30 05 03
Servane Taslé, Citigate – servane.tasle@citigate.fr - Tél +33 (0)1 53 32 78 94

Relations Investisseurs

Carine Salvy, Directeur Général – carine.salvy@poweo.com – Tél +33 (0)1 70 60 74 00
Patrick Massoni, POLARIS Investor Relations – polaris.pm@gmail.com - Tél +33 (0)1 70 60 75 09